



Gaz de france encaisse 2 factures de gaz pour 1 même logement

Par **KIMI38**, le **07/02/2011** à **09:30**

Bonjour,

Suite à mon déménagement en juin 2010 gaz de france à continué à prélever des mensualités de gaz de 55€ jusqu'en décembre 2010 en plus de la sur consommation estimé à 62€ . En effet je n'ai pas résilié mon contrat gaz à la sortie du logement mais j'ai gardé contact avec la nouvelle locatrice de mon ancien logement c'est comme ça que je me suis aperçu qu'il lui avait fait payer sa consommation des factures de 62€ en moyenne . et donc il y a bien eu relevé de compteur à mon départ. Pourriez- vous, s'il vous plait me venir en aide car j'en ai assez de perdre de l'argent aussi b^tement. Merci à tous.